

DATE DE CONVOCATION : 18 Mars 2021

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE -- B. LAFAYE - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU
T.DEGRANDE - P.FREON - M.A. CHEVALIER - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - J.F.CESSAC -
S.BROUILLET - W. BOURGEAU - E.PISANI - A. DUBRUN - F. GUIRAO - H. ROSARIO - E. PILLARD-
CLEMENTEL - S.RAYNAUD - S. DELIMOGE

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON ayant donné pouvoir à B.
LAFAYE - C. BONNEAU ayant donné pouvoir à M.H. AUBINEAU - P. ORMECHE ayant donné
pouvoir à W BOURGEAU - K.PERROIS ayant donné pouvoir à M.VILLEGER - C. NANGLARD
ayant donné pouvoir à J.F. CESSAC - P.BERTON ayant donné pouvoir à S DELIMOGE - C.
RAFIN ayant donné pouvoir à S. RAYNAUD

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: K.GAI- G. MIGNON- C. BONNEAU- P. ORMECHE -
K.PERROIS- C. NANGLARD - P.BERTON - C. RAFIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : J.F. CESSAC

OBJET : BUDGET ANNEXE – CŒUR DE PAYS – COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2020

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-12, le vote du compte administratif par l'organe délibérant doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-14, le Conseil Municipal a élu Monsieur Patrice FREON, Conseiller Municipal délégué, en qualité de Président de séance pour le vote du Compte Administratif,

CONSIDERANT la conformité des résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion certifiée par Monsieur le Trésorier,

CONSIDERANT les résultats obtenus dans le Compte Administratif 2020 du budget annexe Cœur de Pays :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Recettes de fonctionnement	Budget 2020	Réalisé 2020
002	Excédent antérieur reporté	87 915.31 €	- €
75	Autres produits de gestion courante	45 000.00 €	49 150.24 €
		132 915.31 €	49 150.24 €

Dépenses de fonctionnement		Budget 2020	Réalisé 2020
023	Virement à la section d'investissement	78 815.31 €	- €
022	Dépenses imprévues	2 000.00 €	- €
011	Charges à caractère général	46 000.00 €	4 649.07 €
65	Autres charges de gestion courante	4 000.00 €	- €
67	Charges exceptionnelles	500.00 €	9.40 €
042	Dotations aux amortissements	1 600.00 €	1 530.00 €
042	Dotations pour risques et charges	- €	- €
		132 915.31 €	6 188.47 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		Budget 2020	Réalisé 2020
001	Solde d'investissement reporté	- €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	78 815.31 €	- €
042	Opération d'ordre entre section	1 600.00 €	1 530.00 €
1068	Affectation en réserve (1068)	16 290.83 €	16 290.83 €
16	Emprunts et dettes assimilées	500.00 €	- €
		97 206.14 €	17 820.83 €

Dépenses d'investissement		Budget 2020	Réalisé 2020
001	Solde d'investissement reporté	12 065.50 €	- €
020	Dépenses imprévues	2 500.00 €	- €
16	Remboursements d'emprunts & cautions	2 000.00 €	450.00 €
21	Investissement	30 000.00 €	- €
23	Investissement	50 640.64 €	4 185.49 €
		97 206.14 €	4 635.49 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la commune de Châteauneuf-sur-Charente, décide **PAR 25 VOIX POUR** (Monsieur le Maire, Jean-Louis LEVESQUE, sort de la salle et ne prend pas part au vote) :

- ✚ D'arrêter les résultats tels qu'obtenus dans le Compte Administratif 2020 du budget annexe Cœur de Pays.

POUR EXTRAIT CONFORME
Patrice FREON
Conseiller Municipal Délégué
Président de séance